



Formation : Agrément des entreprises Application en prestation de service des produits phytopharmaceutiques

Extrait du **décret n° 2011-1325** du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des **agrément des entreprises** et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, **l'application** et le conseil à l'utilisation des **produits phytopharmaceutiques** :

« Art. R. 254-15.-I. — L'agrément mentionné au II de l'article L. 254-1 est **délivré par le préfet de région** pour l'exercice des activités suivantes :

3° **L'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques** ;

...Les demandes portant sur plusieurs activités donnent lieu, le cas échéant, à la délivrance d'un agrément unique. »

Objectif

**Connaître les objectifs de la démarche dans le cadre du plan ECOPHYTO 2018
Savoir initier, maintenir et pérenniser la démarche pour obtenir son agrément**

Participants

Dirigeant ou personnel encadrant au sein d'une entreprise d'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques

Programme

- **Rappel de la réglementation :**
 - ✓ Ecophyto 2018
 - ✓ Décret 2011-1325 du 18 oct. 2011
 - ✓ Les arrêtés du 25/11/2011 fixant les référentiels applicables
 - ✓ Définitions
- **Les exigences du référentiel :**
 - ✓ Partie commune aux différentes structures concernées : organisation générale
 - ✓ Partie spécifique à l'application en prestation de service des produits phytopharmaceutiques
 - 1 / Gestion du personnel – certificats individuels
 - 2 / Organisation et gestion des chantiers
 - 3 / Gestion de la vie des produits phytopharmaceutiques
- **La démarche d'obtention de l'agrément :**
 - ✓ Les conditions à réunir
 - ✓ Le formulaire CERFA n° 14581-01
 - ✓ Le diagnostic : un outil indispensable à l'élaboration du plan d'actions
 - ✓ La mise en place des actions
 - ✓ L'audit interne : un outil de suivi et de contrôle de l'application du référentiel
 - ✓ L'audit de certification

Modalités

Durée du stage : 1 journée

Prix H.T. : nous consulter

Nombre de participants : 8 personnes maximum

Lieu du stage : dans vos locaux ou en inter-entreprises sur la région lyonnaise